

Procès-Verbal du Conseil Municipal du 14 juin 2023

Le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle habituelle sous la Présidence de Philippe EDME, Maire.

Etaient présents : Philippe EDME, Emmanuel VIENNET, Sylvie DODY, Anne PORRO, Yves BONANSEA, Rémy STADELMANN, FARQUE Christine, BINCHET Catherine, Martine LANDRY, Mr VALLORY Stéphane.

Il a été procédé, conformément à l'article L 121 - 14 du Code des Communes à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil.

Mme DODY Sylvie ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 03-05-2023
- Fixation de la taxe d'aménagement
- Travaux d'assainissement chemin des Vignes (cabinet BEJ)
- Défense incendie de la commune : relevé de reconnaissance opérationnelle des points d'eau
- Rénovation partielle du chemin des Aviateurs
- Animation du village
- Questions diverses

1/ Approbation du dernier Compte rendu de Conseil Municipal

Le compte rendu du Conseil Municipal du 03-05-2023 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2/ Fixation de la taxe d'aménagement

Le conseil municipal doit se prononcer avant le 1^{er} juillet 2023 sur le taux communal de la taxe d'aménagement. Le taux actuel est de 2.5%. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres :

-de maintenir le taux de la taxe d'aménagement à 2.5%

-de ne pas instaurer d'exonérations

3/ Travaux d'assainissement Chemin des Vignes

Exposé de la réunion qui s'est tenue le 25 mai avec le cabinet BEJ. Diverses options sont possibles (par gravitation ou pompe de relevage). Un contrôle assainissement des installations existantes sera effectué par le cabinet BEJ du 26 au 30 juin 2023. Le projet sera à finaliser fin juillet 2023.

4/ Défense incendie de la commune

Le rapport du SDIS datant du 1^{er} juin 2022 vient seulement d'être transmis à la commune ces derniers jours. Mr le Maire a pris contact avec le commandant Ballin pour comprendre le fonctionnement du SDIS et envisager les améliorations de nos installations.

5/Animations au village

Le Festival des Arts de la Rue En places ! aura lieu le 1^{er} juillet à Lombard et le 2 juillet à Buffard. Un arrêté a été pris par le Maire pour interdire la circulation dans le village sur la RD17 le 1^{er} juillet de 15h à 20h. La commune a travaillé en collaboration avec le STA afin de proposer les déviations nécessaires.

6/Rénovation partielle du Chemins des Aviateurs

Cette question évoquée plusieurs fois doit aboutir. Monsieur Guglielmetti a analysé les devis proposés par les entreprises BONNEFOY et GP ROUTES:

- 1-TP BONNEFOY 18448.20€ TTC (bi-couche)
- 2-EURL GP ROUTES 28 878 € TTC (bi-couche)
- 3-TP BONNEFOY 49 775.20€ TTC (enrobé)

Le conseil municipal prend part au vote :

- Proposition 1 : 7 voix pour
- Proposition 2 : 0 voix pour
- Proposition 3 : 2 voix pour
- 1 refus de vote

Le conseil municipal décide avec 7 voix pour de valider le devis de l'entreprise BONNEFOY pour 18 448.20€ (bi-couche).

7/ Questions diverses

- AG de la MARPA le 22 juin 2023
- Cérémonie des aviateurs 2 septembre 2023
- Inversion des panneaux de circulation à la sortie du village direction Brères

Fin de la séance 21h40

Prochain conseil le 13 septembre 2023

Tableau récapitulatif des délibérations prises lors du conseil municipal :

2023-23	Taux de la taxe d'aménagement
2023-24	Validation devis TP BONNEFOY réfection partielle chemin des aviateurs

Le Maire, EDME Philippe



La secrétaire, DODY Sylvie